

# Après les risques d'Été... Comment éviter les incendies en Hiver ?!

Voici quelques conseils à appliquer à la maison, pour **passer un hiver serein...**

Sécurité rime avec prévention : restons attentifs !

## Méfiez-vous des appareils de chauffage d'appoint :



Les mois d'hiver sont les mois au cours desquels surviennent le plus d'incendies liés au chauffage. Les appareils de chauffage d'appoint doivent être placés à au moins 1 m de toute matière inflammable, comme les meubles rembourrés, les rideaux, les matelas ou la literie, et doivent être éteints lorsque vous quittez la pièce ou allez dormir.

## Prudence avec les bougies !

Lorsque vous allumez des chandelles pour créer une ambiance festive, gardez-les à au moins 30 cm de toute matière inflammable. Ne les laissez jamais sans surveillance et placez-les hors de la portée des enfants et des animaux. Avant d'aller vous coucher ou de quitter la pièce, assurez-vous d'éteindre toutes les bougies.



## Décorez sans risque votre chez vous...



Lorsque vous sortez les décorations de Noël entreposées depuis plusieurs mois, soyez vigilants : elles peuvent présenter un risque. Vérifiez soigneusement l'état de toutes leurs composantes : cordons d'alimentation, ampoules, douilles, connexions et fils. Éliminez immédiatement toute décoration endommagée.

## Fréquence de ramonage selon votre type de chauffage...

Pour exemple :

L'accumulation de suie et de goudron sur les parois du conduit de cheminée ou du poêle est hautement inflammable.

Le ramonage procure une prévention contre les risques d'incendie. Chaque année, on compte 60 000 à 70 000 incendies d'habitation, responsables de plus de 200 décès et 9 000 blessés.



  
**Cheminée**  
2 fois par an  
durant un pendant la période de chauffe

  
**Chaudière**  
1 fois par an

  
**Poêle à bois**  
2 fois par an

  
**Poêle à granulés**  
1 fois par an

## N'oubliez pas les détecteurs et les extincteurs :



Extincteur 2 l    Daaf NF / EU

Lorsque les secondes comptent, les détecteurs permettent d'alerter rapidement en cas de départ d'incendie. Avoir un extincteur à proximité, et savoir s'en servir, est tout aussi essentiel. Ces équipements sont des mesures de sécurité incendie indispensables pour réagir sans tarder et protéger votre famille et votre habitation.